

Préparation à l'habilitation électrique - Niveau B0-H0(V) Exécutant

L'habilitation électrique est la reconnaissance par l'employeur de la capacité d'une personne à accomplir, en sécurité vis à vis des risques liés à l'électricité, les tâches qui lui sont confiées.

Déroulement de la formation

Durée : 8 heures (1 jour)

Profils des stagiaires :

- Toutes personnes non-électricien(ne) réalisant des travaux non électriques dans un environnement présentant des risques

Prérequis :

- Aucune connaissance en électricité mais comprendre les instructions de sécurité
- Aptitude médicale

Nombre de participants : De 1 minimum à 12 maximum par session

Objectifs pédagogiques

- Connaître les prescriptions de sécurité de la norme NFC 18-510
- Connaître le champ d'action de son habilitation

Contenu de la formation

- **Savoirs**

- Distinguer les grandeurs électriques (courants, tension, puissance...)
- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain
- Donner les noms des limites des différents domaines de tension
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
- Décrire le principe d'une habilitation
- Donner la définition des symboles d'habilitation
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13
- Nommer les acteurs concernés par les travaux
- Nommer les limites de l'habilitation chiffre "0"

- **Savoir-faire**

- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Identifier les limites et les zones d'environnement
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation
- Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés
- S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ces outils
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

SAS SECURIS-COURS

738 chemin des Rousselles

69640 LACENAS

Email: ndepay@securis-cours.fr

Tel: 06 63 07 28 60



Organisation de la formation

Équipe pédagogique : Formateur "habilitation électrique" en cours de validité avec une expérience professionnelle dans le domaine enseigné - animateur en prévention

Moyens pédagogiques et techniques :

- Salle de formation
- Diaporama (ordinateur, vidéo projecteur)
- Équipement de Protection Individuelle adapté à l'emploi
- Un aide-mémoire sera remis en fin de session et disponible sur l'intranet de la session
- Mise en œuvre d'outils pédagogiques favorisant la participation active des stagiaires
- Cette formation s'appuie principalement sur de la découverte, des interrogations, des démonstrations et des mises en situation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuille d'émargement
- Évaluation des savoirs par un QCM
- Évaluation des savoir-faire
- Formulaire d'évaluation et de satisfaction

Modalités d'accès : Demande de renseignements, inscription soit par téléphone, soit par mail, soit directement sur le site internet maximum 30 jours avant la date de la session.

Formalisation et envoi des devis, documents administratifs dans les 48 h maximum.

L'inscription sera effective après réception de la convention signée.

Modalités de certification

Résultats attendus : L'apprenant doit obtenir 70 % de bonnes réponses au minimum au QCM des savoirs

L'évaluation des savoir-faire est réalisée après l'évaluation positive des savoirs et à partir d'une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention selon 3 critères :

- Sans erreur,
- Erreur mineure, sans conséquence vis à vis de sécurité des personnes,
- Erreur majeure, avec conséquence directe pour la sécurité des personnes.

Les critères d'acceptation sont les suivants :

- 2 erreurs mineures au maximum,
- Aucune erreur majeure.

Modalités d'obtention : Un avis après formation sera remis à l'employeur en vue de l'habilitation - Délivrance d'une attestation individuelle

Détails sur la certification : Formation certificative

Durée de validité : 3 ans

Qualité :

Taux d'obtention de la certification 2022 : Nouveauté

Moyenne générale de satisfaction de nos stagiaires 2022 : Nouveauté